

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 41 (1984)
Heft: 1

Vorwort: Adieu jeunesse : nous partons et restons ensemble
Autor: Chevallaz, Georges-André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Adieu jeunesse: nous partons et restons ensemble

Georges-André Chevallaz

Le 11 novembre dernier, l'EFGS prenait congé, à Macolin, du Département militaire et de son chef, Georges-André Chevallaz. Entrant à la retraite, il a adressé quelques mots touchants, au travers desquels filtre l'amertume de voir le sport partir ailleurs (à l'Intérieur), mais aussi la certitude que, où qu'il soit, il peut et doit contribuer à rendre la jeunesse plus forte et plus heureuse. Nous reproduisons ici in extenso le discours de M. Chevallaz.

(Y. J.)

Je prends, ce soir, congé de Macolin à un double titre. A titre personnel d'abord, en tant que Conseiller fédéral qui, entrant prochainement dans sa 70e année, ne veut pas attendre le moment où deux huissiers devront le hisser à la tribune, et qui souhaite encore pendant quelques années, courir pour son compte le long des sentiers qu'il choisira lui-même.

Je prends ensuite congé de Macolin en tant que Chef du Département militaire passant, dès le 1er janvier prochain, le témoin au Chef du Département de l'Intérieur. Je n'ai pas souhaité ce changement, préparé par d'autres et prévu par les Chambres depuis des années. Je mesure à leur valeur les bonnes et les moins bonnes raisons de ce transfert, l'intégration du sport à l'éducation en général plutôt qu'à une préparation militaire, ce qui est une raison très valable.

Mais, comme on dit, «ce qui est fauché est bas»; l'armée n'a pas cherché à régenter vos activités, ni le libre essor du sport. Elle n'a pas fait rouler ses chars sur vos pelouses ni transformé vos pistes en parcours du combattant. Le souvenir qu'elle gardera de ces 40 ans de collaboration est un sou-

venir positif qui devrait déboucher sur une continuité durable de travail en commun, dans les nombreux domaines et dans les objectifs qui nous sont proches ou souvent identiques: former pour la santé morale et physique du pays, et non seulement pour sa défense, une jeunesse alerte et robuste, aimant l'effort, prête à se dépasser, à exiger davantage d'elle-même.

Beaucoup a été fait pour la cause du sport depuis le décret pris le 3 mars 1944, par le Conseil fédéral, dans le cadre de ses pleins pouvoirs, créant l'Ecole de gymnastique et de sport de Macolin. Les sommes que la Confédération consacre au sport ont passé de 11 à 44 millions de francs de 1970 à 1984.

Sans doute, beaucoup souhaiteraient que l'on fasse davantage. Mais, d'une part, les finances fédérales nous contraignent à la modération. Elles suggéraient même des coupes sombres sur lesquelles le Conseil fédéral est heureusement revenu. D'autre part, cette relative modicité des engagements sportifs fédéraux est bien là pour souligner notre volonté de ne pas instituer une organisation sportive étatisée et centralisée. Il appartient aux sociétés, aux clubs, aux sections, aux associations, aux organismes faïtières de prendre les responsabilités essentielles, de recruter, d'entraîner, de sélectionner, d'animer. C'est la tâche des communes et des cantons, dans notre système fédéraliste, de créer les infrastructures en terrains et en bâtiments, ou d'y contribuer. Il leur appartient surtout – et cela devrait aller sans dire et sans contrainte fédérale – dans leur tâche éducative, de veiller, dans les écoles et dans le cadre de la formation professionnelle, à l'éducation physique et à l'initiation sportive.

La Confédération est à l'origine de la plus grande partie de ce qui s'est construit et fait à Macolin: ses 150 collaborateurs, les cours de formation de cadres et les recyclages, l'entraînement de sportifs d'élite, les cours de sport militaire et, enfin, l'organisation, le financement partiel et la coordination de Jeunesse + Sport, la plus grande entreprise sportive mise sur pied par notre Etat.

Cette organisation, à laquelle vous consacrez tous vos efforts démontre, chaque année, par les 300 000 jeunes qui y participent, sa vitalité et sa nécessité. La jeunesse d'aujourd'hui n'est ni meilleure ni pire que la jeunesse de tous les temps. Elle est – je le constate dans nos écoles et dans nos cours militaires – ouverte, franche, disponible, prête à l'effort si on l'y motive, critique à l'occasion – et nous lui en donnons fréquemment l'occasion.

Mais il est vrai que les turbulences des temps présents, l'effilochage et la détérioration de l'encadrement, le matraquage kaléidoscopique des médias, mille et une sollicitations de facilité, ne font pas volontiers des héros, ni des champions. Le sport prend, dès lors, toute sa signification dans la société: ce n'est plus la distraction élitiste de quelques touristes anglo-saxons ou anglomanes, promenant leur lassitude désabusée entre les patinoires et les Palaces 1900. Le sport est une nécessité vitale dans la société d'aujourd'hui, dans le confort moto-mécanisé, dans ses nuisances et ses détériorations: il est plus qu'un dérivatif: un engagement dans l'effort personnel, l'endurance, la performance; c'est aussi un solide lien de cohésion pour le pays, dans l'esprit d'équipe, dans le coude à coude du club ou de la section.

J'ai eu du plaisir à le vivre sur vos pelouses, dans vos stades et dans vos salles durant ces 4 années de compétitions ou de démonstrations.

Macolin est devenue plus qu'une école entre mille, dotée d'installations modèles. Elle est devenue, sous la direction des Kaech, des Hirt et des Wolf, le centre de la vocation sportive de ce pays, où brûle et se ravive la flamme.

Que, par vous, cette flamme sportive se fortifie, se transmette, se multiplie et flambe dans tout le pays, pour la vigueur de sa jeunesse. La liberté que nous voulons pour ce pays, ce n'est pas un bouquet de bons sentiments mièvres et larmoyants, c'est une volonté d'engagement ferme et dure s'il le faut: cette vigueur physique et morale en est la condition.

C'est sur ce terrain que nous avons collaboré. C'est sur ce terrain que nous continuerons de nous rencontrer. ■



Ce jour-là, à Macolin, M. Chevallaz recevait les attachés militaires accrédités en Suisse.